

## OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR

**HOMAIR INVESTISSEMENT SAS**

PRESENTEE PAR



**TERMES DE L'OFFRE** : 8,70 euros par action Aedian

**DUREE DE L'OFFRE** : 10 jours de négociation

Le présent communiqué a été établi par Homair Investissement et diffusé conformément aux articles 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ("AMF").

### AVIS IMPORTANT

En application de l'article L. 433-4 III du code monétaire et financier et des articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, dans le cas où les actionnaires minoritaires de la société Homair Vacances ne représenteraient pas, à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, plus de 5% du capital ou des droits de vote de la société Homair Vacances, Homair Investissement demandera à l'AMF, dans un délai de trois mois à l'issue de la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions de la société Homair Vacances non apportées à l'offre publique d'achat simplifiée en contrepartie d'une indemnité de 8,70 euro par action Homair Vacances égale au prix de l'offre publique d'achat simplifiée.

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique du 22 janvier 2015, apposé le visa n° 15-028 sur la note d'information établie par la société Homair Investissement relative à l'offre publique d'achat simplifiée.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Homair Investissement ont été déposées auprès de l'AMF le 22 janvier] 2015.

Ces informations ainsi que la note d'information établie par la société Homair Investissement sont disponibles sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peuvent être également obtenues sans frais auprès de :

- **Homair Investissement**, 8 rue Lemer cier 75017 Paris, et
- **Portzamparc Société de Bourse**, 13, rue de la Brasserie, 44100 Nantes.